



SYNTHESE DU BILAN D'ACTIVITES sur le programme d'actions 2011

Au préalable, il convient de rappeler que l'Etat et la Région Bretagne ont contractualisé avec l'AIP dans le cadre :

- pour l'Etat, du Contrat de Plan Etat-Région et d'une **convention territoriale-cadre pour un développement durable des îles bretonnes du Ponant**, pour la période 2007-2013. 5 millions de crédits sont inscrits dans le budget opérationnel (BOP)112 –FNADT- et 2,3 millions dans le BOP 157 –amélioration de la réponse aux besoins des personnes fragilisées par l'âge ou le handicap-, soit un total de **7,3 M€**.
- pour la Région Bretagne, du **contrat pour un développement durable des îles bretonnes du Ponant**, pour la période 2009-2012. **3,4 millions de crédits** sont inscrits pour les projets des îles bretonnes et le financement de l'Association.

I – APPUI TECHNIQUE AUX COLLECTIVITES et AUX PORTEURS DE PROJET

Dans le cadre de cette convention et de ce contrat, l'Association est chargée :

- d'accompagner les porteurs de projets (collectivités, personnes morales ou physiques) dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets,
- d'établir une pré-programmation annuelle en lien avec les communes insulaires,
- d'organiser les comités de pilotage et de programmation réunissant des représentants de l'Etat, de la Région, des Départements et des collectivités locales insulaires qui donnent un avis sur les projets et leurs plans de financement. **En 2011, les Comités de Pilotage et de Programmation se sont réunis à 2 reprises.**
- de veiller à la recevabilité des dossiers et de les transmettre au Conseil Régional de Bretagne et/ou aux Préfectures ou Sous-Préfectures de département. **En 2011, 6 dossiers ont été adressés à l'Etat sollicitant les aides du FNADT et 7 dossiers au Conseil Régional de Bretagne.**

Au 31/12/2011, 8 dossiers ont été présentés en Commission Permanente du Conseil Régional, après instruction, pour un montant d'aides accordées de **681 805 €** au titre des investissements,

5 dossiers ont également reçu une décision du FNADT pour **538 113 €**.

17 dossiers ont été **validés** en Comités de Pilotage et de Programmation et **13 dossiers** restent à **transmettre**. Ils permettront de solder les enveloppes de crédits Etat et Région affectés aux Iles bretonnes du Ponant.

II – ANIMATION DU RESEAU DES ILES DU PONANT

- **Mission « Tourisme et Communication »**
 - **Animation du réseau des OTSI des îles** : organisation de réunions (3) dont une « table ronde » sur le tourisme avec interventions de partenaires (CRT, FRPATB...),
 - Suivi des « **Ateliers Destination** » mis en place sur Belle-Ile dans le cadre d'une collaboration avec le CRT Bretagne et les OTSI des îles. Soutien à leur mise en place sur Groix et l'île d'Arz,
 - Participation à des **ateliers de travail** dans le cadre de la **révision du Schéma Touristique Régional** en Bretagne,
 - **Rencontres avec divers partenaires** (CDT 29 et 56 notamment sur les projets et perspectives pour les îles, PNRA et SIAGM, CRCI (promotion de démarches environnementales dans les entreprises touristiques -écolabel européen-).
 - Réalisation du **bulletin « I-Liens »** (3 n° en 2011 dont un numéro spécial sur le festival des Insulaires).
 - **Refonte et actualisation** du fascicule « *Faits et chiffres* » publié en 2007 et réédité en 3 000 exemplaires sous le titre « *Les Iles du Ponant – l'essentiel* » ,
 - **Etude et prospection en vue de la refonte de la brochure touristique « Iles du Ponant, tous les chemins mènent à la mer »** prévue en 2012,
 - Finalisation des **reportages photos** et de l'exposition de photos sur bâches présentée au Festival des Insulaires,
 - . **Création et animation de la page Facebook** de l'Association,
 - . Mise en ligne **d'une version anglaise du site internet**,
 - . Soutien au **Salon du Livre Insulaire** à Ouessant (dotation du Grand Prix des Iles du Ponant notamment) et **participation à des manifestations** autour du monde maritime et de l'insularité (Défi des Ports de pêche à Granville, Semaine du Golfe à Vannes, 1^{er} festival des Insulaires à l'île d'Yeu).

➤ **Mission « Energie et développement durable »**

Dans le cadre d'un Contrat d'Objectifs Territorial avec la Région Bretagne et l'ADEME, cette mission a démarré en septembre 2010. Les actions définies en partenariat concernent :

- en matière de maîtrise de l'énergie :

- . l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments communaux et des logements individuels par la mise en place d'un programme spécifique de rénovation de l'habitat privé pour les îles,
- . la poursuite des programmes de diffusion des équipements performants et le suivi du programme européen ADDRESS
- . la mise en place d'un programme de sensibilisation des professionnels du tourisme aux économies d'énergie,
- . la mise en place d'évènements de sensibilisation aux économies d'énergie à destination des habitants.

- en matière d'énergies renouvelables :

- . le soutien et le suivi de projets intégrant le solaire thermique (campings municipaux), l'éolien,
- . la mise en place d'une filière bois-énergie.

- en matière de déchets :

- . des programmes de diagnostic et la définition d'actions de prévention.

➤ **Etudes et autres démarches**

- **Finalisation de l'étude** du Cabinet « Ressources Consultants Finances » sur **l'analyse de la DGF des communes insulaires** avec recherche de formules d'optimisation des dotations de l'Etat. Cette étude a abouti à la rédaction de propositions d'amendements pour une meilleure prise en compte des charges et de la richesse des communes insulaires, amendements soutenus par plusieurs Parlementaires dans le cadre du Projet de Loi de Finances 2012.

- **Projet « ID-Îles »** (Initiatives et Développement des Iles) portant sur le thème « Entreprendre sur une île » retenu dans le cadre d'un appel à projets du Conseil Régional de Bretagne. **En 2011, définition d'un protocole visant à recueillir des données statistiques sur les îles et collecte des informations.** Poursuite du projet prévue sur 2012 et 2013.

- Soutien et information sur les **actions en faveur du numérique sur les îles**, notamment le programme régional dédié au développement de points de visioconférence sur les îles. Une convention avec le Syndicat e.Megalis permettant l'accès à ce programme a été signée par l'Association.

- **Projet de convention d'étude avec Foncier de Bretagne** (accompagnement au soutien des projets des îles et missions de portage foncier). Signature prévue en 2012.

- **Information et participation à des instances régionales sur les problématiques insulaires** à l'attention des élus et socio-professionnels des îles, des personnes et des organismes intéressés par les îles du Ponant (Conférence de la Mer, Comité Consultatif Pêche et Aquaculture, Agence des Aires marines, Conservatoire du littoral, IRPA –Institut Régional du Patrimoine-, etc....).

Un certain nombre d'étudiants, de journalistes et porteurs de projets ont été accueillis et renseignés sur les problématiques liées aux îles et l'Association a participé à des tables rondes, séminaires et colloques (Journée Mondiale des Pêcheurs en novembre, Ateliers du Festival des Insulaires, etc...).

- **Différentes démarches** auprès des instances régionales (ARS) ou nationales (Parlementaires) pour une meilleure prise en compte de l'insularité.

III – EUROPE -RELATIONS INTER-ILES

Le secrétariat d'ESIN a été assuré au sein de l'Association des Iles du Ponant en 2011. Les actions ont été les suivantes : organisation et préparation de **l'Assemblée Générale d'ESIN** à l'île d'Yeu en septembre et **représentation** d'ESIN à diverses réunions (rencontre avec la DG Mare sur la réforme de la PCP et avec l'intergroupe 174 veillant à ce que l'art. 174 du Traité de Lisbonne faisant référence aux territoires à handicaps naturels ou à faible population soit effectivement intégré dans les politiques européennes).

IV – FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION (pour mémoire)

Assemblée Générale Ordinaire du 25 février 2011, 4 réunions du Conseil d'Administration (février, juillet, octobre et décembre) et 1 réunion du Bureau (novembre).

Personnel en place en 2011 : 1 directeur, 1 chargée de mission « Energie-Développement Durable », 1 assistante technique « tourisme/ communication » & secrétariat ESIN nommée chargée de mission-coordinatrice en octobre, 1 assistant « communication » depuis août, 1 secrétaire administrative à 85%.